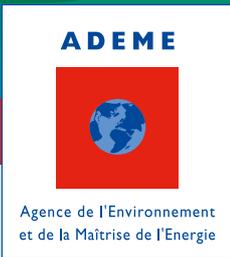


HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES : L'ECOLABEL EUROPÉEN AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Chauffage solaire combiné dans un centre de séminaires : un bénéfice pour le climat !

CENTRE DE SÉMINAIRES TERRE DE JOR

La Terre Pointue
24290 St-Léon-sur-Vézère

www.terredejor.fr

- Nombre de jours d'ouverture par an : 335
- Nombre de chambres et lits :
12 chambres, 30 lits
- Surface couverte : 575 m²
- Présence de piscine : non
- Date de l'obtention de l'Ecolabel européen : Juillet 2018

20 nouveaux hébergements touristiques se lancent le défi de la performance environnementale !

En 2017, l'ADEME a lancé l'appel à projets HETEL, visant à :

- Accompagner techniquement et financièrement les hébergements touristiques à l'obtention de l'Ecolabel européen
- Évaluer les impacts économiques et environnementaux suite à la certification

20 lauréats ont été retenus dans 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Corse et Nouvelle-Aquitaine) dont le centre de séminaires Terre de Jor.

Pour découvrir plus de résultats :

www.ademe.fr/mediatheque (ref. 011061)

Contexte de l'hébergement

L'obtention de l'Ecolabel européen a apporté de la cohérence aux nombreuses démarches déjà mises en place (électricité verte, restaurant biologique et végétarien, service au plat, absence d'emballage individuel, toilettes branchées sur le réseau d'eau de pluie, détergents écologiques) en plus d'une reconnaissance accrue de la part des clients et des employés.

Actions significatives mises en place

L'établissement Terre de Jor a opté pour un bouquet d'investissements et des gestes simples :

- Installation d'un système solaire combiné à granulés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire en remplacement de la chaudière au fioul
- Remplacement de la chambre froide
- Installation de l'éclairage solaire à l'extérieur
- Mise en place de détecteurs de présence pour l'extérieur
- Pose de vannes et de thermostats pour le chauffage
- Mise en place de mousseurs et de mitigeurs sur les robinets
- Augmentation du nombre des poubelles de tri sélectif
- Actions de sensibilisation du personnel et de la clientèle aux consommations d'énergie, d'eau, et au tri et à la réduction des déchets



Résultats obtenus pour les principaux flux

(eau, énergie, déchets)

Dès la 1^{ère} année de certification



EAU

ACTIONS

- › Installation de mousseurs et de mitigeurs
- › Sensibilisation du personnel et des clients à la consommation d'eau

RÉSULTAT



Consommation d'eau stable par nuitée malgré un été chaud générant des hausses de consommations (176 l)



ÉNERGIE

ACTIONS

- › Passage d'une chaudière fioul à un système solaire combiné à granulés pour le chauffage et l'eau chaude
- › Remplacement de la chambre froide
- › Installation d'éclairage solaire extérieur
- › Mise en place de détecteurs de présence pour l'extérieur
- › Pose de vannes et de thermostats pour le chauffage

RÉSULTATS



Consommations d'énergie en légère augmentation de 3 % par nuitée (de 15,8 à 16,4 kWh)



Réduction de l'impact sur le réchauffement climatique liée au changement de sources d'énergie pour la production de chaleur



DÉCHETS

ACTIONS

- › Augmentation du nombre de poubelles de tri sélectif en extérieur
- › Sensibilisation des clients et du personnel

RÉSULTATS



Réduction de 24 % de la production d'ordures ménagères résiduelles par nuitée (de 0,26 à 0,20 kg)



Amélioration du tri des emballages de 36 % par nuitée (de 0,35 à 0,48 kg)

Autres apports de l'Ecolabel européen

- › La communication sur l'obtention de l'Ecolabel européen (conférence de presse, émissions radios, article de presse) a permis de faire connaître l'établissement.

Témoignage

« La certification permet de valoriser les actions déjà mises en place et de rendre plus visibles ces actions auprès de nos clients. »

Boris Balancier, gérant,
Terre de Jor

L'Ecolabel européen en pratique



L'Ecolabel européen est attribué aux produits et services dont l'impact sur l'environnement et la santé est moindre. Il s'agit d'un label fiable et officiel qui couvre une trentaine de catégories de produits (détergents, papier, peinture, hébergements touristiques...) identifiables grâce au logo de la fleur !

En France, le ministère de l'Environnement a confié à l'ADEME l'accompagnement de la politique française en matière d'Ecolabel européen, et à l'AFNOR Certification sa délivrance.

L'Ecolabel européen, par l'application de ses critères, guide les hébergements pour structurer une démarche d'amélioration de leurs performances, notamment en réduisant les consommations (eau, énergie...) et les coûts associés.

L'Ecolabel européen, un outil clé en main pour faciliter votre démarche environnementale !

Pour en savoir plus : www.ademe.fr/ecolabel-eu



ref 011061-b
ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr